

SANTÉ PUBLIQUE

Le conseil régional fournira un masque à chaque habitant

HAUTS-DE-FRANCE Afin de permettre à chaque habitant de sortir en toute sécurité après le 11 mai, la Région passe commande de 6 millions de masques qui seront distribués gratuitement.



L'objectif du conseil régional est de relocaliser une partie de la production textile. Exemple ici chez Malterre, à Moreuil (Somme), où des employés fabriquent déjà des masques. (Photo Fred Haslin)

Tant que l'OMS ne nous aura pas dit que le Covid c'est fini, les masques seront l'outil indispensable dans chaque foyer.» Xavier Bertrand en est convaincu ; l'époque où on se moquait gentiment des touristes asiatiques visitant Paris avec un masque sur le nez appartient bel et bien au passé. Le coronavirus est passé par là et changera durablement l'approche des Français. Après une première commande de 5 millions de masques passée à l'étranger – notamment en Chine – la Région Hauts-de-France passe donc une nouvelle commande de six millions de masques réutilisables. Objectif : permettre à chacun des habitants de la Région de disposer gratuitement d'un masque au moins lorsque le déconfinement sera effectif. « Il faut qu'à ce moment-là, chacun puisse se sentir en sécurité au moment de sortir de chez lui, qu'il s'agisse de faire ses courses ou de travailler », explique Xavier Bertrand.

On rappellera que la première commande régionale portant sur 5 millions de masques était, elle, prioritairement destinée aux Ehpad, aux personnels de santé, aux forces de l'ordre et aux milieux économiques. Achetés à l'étranger, ces masques sont en cours de réception et régulièrement distribués là où les besoins sont identifiés. Cette fois, il s'agira donc de fournir le grand public, non plus avec des

masques jetables en papier, mais avec des masques réutilisables – ils peuvent être portés pendant 5 heures après quoi ils peuvent être lavés jusqu'à une vingtaine de fois – et répondant aux normes édictées par la Direction générale de l'armement.

FAIRE ÉMERGER UNE FILIÈRE RÉGIONALE

L'autre particularité, c'est qu'ils seront produits dans la région. « L'idée, c'est d'en revenir à un sché-

ma qui nous évite de dépendre de productions étrangères. Parler de relocalisation de l'industrie c'est bien, mais à un moment, le faire c'est mieux », explique Xavier Bertrand, convaincu qu'il existe le potentiel pour relocaliser une partie de l'industrie textile partie en Extrême orient dans les années soixante-dix. Les 6 millions de masques commandés devraient ainsi être produits par les Chargeurs et la Lainière de Picardie. Mais d'autres

LANCEMENT D'UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE

Emmanuel Macron l'a rappelé lors de son allocution récente : pour une sortie progressive du confinement et la reprise de l'activité économique et sociale, il faudra disposer des capacités de production suffisantes de masques et de gel hydroalcoolique. Et ces besoins en équipements de protection dépasseront la date du 11 mai. Pour être en mesure d'assurer l'autosuffisance de la région en termes capacitaires et contribuer à l'effort national, il faudra donc structurer de nouvelles filières d'approvisionnement. C'est dans ce cadre que se situe l'initiative de la région Hauts-de-France, de l'État et de la Chambre de Commerce et

d'Industrie qui ont mis en place une plateforme commune d'échange et de partage appelée Entraide Hauts-de-France. Elle doit permettre de mettre en face de chaque demande – recherche d'un sous-traitant, de compétences, d'une prestation de logistique, de matériel, d'équipements etc. – une offre de service ou de produits correspondante. Les entreprises pourront y poster une demande ou une offre. L'annonce est qualifiée puis postée sous 24 heures, un suivi sera assuré par la plateforme. Rapidité, fiabilité, gratuité... Cette plateforme comporte déjà plus de 50 offres. ■

LA SOMME A LIVRÉ 126 500 MASQUES

Depuis le début du mois d'avril, le Département de la Somme a livré près de 126 500 masques aux établissements et services médico-sociaux. Ces équipements sont issus pour 40 %, d'une commande passée par le Département, et pour 60 %, d'une dotation de l'Agence régionale de santé. Le Département rappelle le, a passé commande de 280 000 unités, mais du fait des tensions mondiales d'approvisionnement il n'a en reçu à ce jour qu'une partie. Une trentaine d'agents volontaires se mobilise pour répartir et acheminer ces masques sur 93 points de livraison dans la Somme, auprès des établissements qui accueillent des enfants, des personnes âgées et handicapées et auprès des services d'aide et de soins à domicile. À partir de la semaine prochaine, le conseil départemental, de concert avec l'ARS, livrera également l'ensemble des Ehpad et établissements pour personnes handicapées (IME, ESAT...).

De la même manière, le Département de l'Oise a reçu il y a quelques jours une première livraison de 175 000 masques, aussitôt distribués aux services et établissements qui en avaient le plus besoin.

pourraient s'y mettre. « L'usine Toyota ne retrouvera pas du jour au lendemain sa production d'avant, explique le président de Région. L'usine est prête à réorienter une partie de sa production vers la fabrication de masques. »

Au-delà, Xavier Bertrand espère faire émerger dans la région une filière qui permettra de produire plus près des besoins. « L'usage du masque s'inscrira dans la durée. Un masque par habitant ne suffira pas, il faudra donc les renouveler. On peut estimer les besoins à 500 000 unités par semaine. Nous mettrons en place une aide régionale à l'équipement des entreprises qui souhaitent se lancer. Je propose par ailleurs la création d'un groupement d'achats publics avec les collectivités, car c'est la commande publique qui permettra d'assurer les débouchés à cette nouvelle filière ». Ces mêmes collectivités seraient mises à contribution pour la distribution. « Parce que le maire est véritablement l'échelon de proximité qui permettra à chacun, qu'il habite dans une grande ville ou une commune rurale, de disposer de son masque le 11 mai ». ■ PHILIPPE FLUCKIGER